

La Politique en matière d'investissement durable d'Investissements RPC : une mise à jour qui renforce le rôle que jouent les facteurs ESG dans la création de valeur à long terme

Toronto, Canada (23 juillet 2020) – L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (Investissements RPC) a publié une mise à jour de sa Politique en matière d'investissement durable, qui reflète sa conviction accrue quant à l'importance de tenir compte des risques et des occasions liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans un contexte d'affaire de plus en plus concurrentiel.

L'intégration des facteurs ESG, y compris les changements climatiques, dans l'analyse des placements et les activités de gestion de l'actif étaye l'objectif législatif clair de l'organisation : maximiser les rendements à long terme sans encourir un risque indu de perte.

« Les facteurs ESG sont inextricablement liés à notre capacité à atteindre nos objectifs de placement », a déclaré Richard Manley, directeur général et chef de l'investissement durable, Investissements RPC.

« Notre politique rend compte des preuves qui ne cessent de s'accumuler et qui montrent que les sociétés qui tiennent compte des risques et des occasions liés aux facteurs ESG sont plus susceptibles de préserver et de créer de la valeur à long terme. »

La nouvelle Politique en matière d'investissement durable décrit en détail l'appui d'Investissements RPC aux sociétés qui harmonisent leur communication de l'information à fournir avec les recommandations du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

En tant qu'investisseur à l'égard duquel les conseils d'administration sont redevables, Investissements RPC demande aux sociétés de présenter les risques et les occasions importants liés aux facteurs ESG qui sont propres à leur secteur d'activité et à leur modèle d'affaires, tout en ayant un biais expressément favorable pour l'information axée sur le rendement et les cibles. Lorsque les émetteurs la consultent, l'organisation exprime maintenant sa préférence pour les sociétés qui harmonisent leur information à fournir avec les normes du SASB et du GIFCC.

La Politique réitère également l'importance pour les propriétaires d'actifs, comme Investissements RPC, de collaborer avec les sociétés qui composent leurs portefeuilles et souligne que les employés, les clients, les fournisseurs, les gouvernements et la collectivité dans son ensemble sont directement concernés par la conduite progressiste des entreprises et le rendement à long terme.

« Nous sommes d’avis qu’une approche d’actionnariat actif au moyen d’un engagement constructif peut améliorer et soutenir les rendements au fil du temps et réduire considérablement les risques de placement », a-t-il déclaré. « En tant que pourvoyeurs de capitaux productifs responsables et persévérants, nous avons la capacité de travailler avec les sociétés pour faire bouger les choses en les aidant à générer une croissance durable et créatrice de valeur. »

À propos d’Investissements RPC

L’Office d’investissement du Régime de pensions du Canada (Investissements RPC^{MC}) est une organisation professionnelle de gestion de placements qui investit partout dans le monde dans l’intérêt supérieur de plus de 20 millions de cotisants et de bénéficiaires du Régime de pensions du Canada. Afin de diversifier les portefeuilles d’actifs, Investissements RPC investit dans des actions de sociétés cotées en bourse et de sociétés fermées, des biens immobiliers, des infrastructures et des titres à revenu fixe. Investissements RPC, dont la gouvernance et la gestion sont distinctes de celles du Régime de pensions du Canada, n’a pas de lien de dépendance avec les gouvernements. Elle a son siège social à Toronto et compte des bureaux à Hong Kong, à Londres, au Luxembourg, à Mumbai, à New York, à San Francisco, à São Paulo et à Sydney. Au 31 mars 2020, la caisse du RPC totalisait 409,6 milliards de dollars canadiens. Pour de plus amples renseignements sur Investissements RPC, vous pouvez consulter le site www.cppinvestments.com/fr/ ou nous suivre sur [LinkedIn](#), [Facebook](#) ou [Twitter](#).

Renseignements :

Darryl Konynenbelt
Directeur, Relations avec les médias
Investissements RPC
Courriel : dkonynenbelt@cppib.com
Téléphone : +1 416 972-8389